



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	52	52 + 14 pouvoirs

Date de convocation 19 septembre 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Laurent KUREK, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Michel LAGRANGE, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Joël FRANCOIS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Jacques FORTIER.**

Absents : **Christian GEX, Bernard MICLO, Jean-Paul FRANCOIS, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Christelle VIVOT, Frédéric PRIVET, Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN, Martial BANNEROT, Didier COLIN, Yvette COUDRAY, Cédric PERRIN, Jacques LAMBLIN, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS.**

Représentés : **Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Stéphane DECUGIS à Ludovic CHAUMET, Valérie DIDIER à Jonathan HAUVILLER, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Etienne MAIRE à Anne-Marie DI MARINO, Caroline THOMAS à Joëlle DI SANGRO, Edouard BABEL à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Florence DUPAYS.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : FINANCES/ADMINISTRATION GENERALE – Convention de partenariat – Maison France Services
Rapporteur : M. Gérard RITZ
N° de délibération : 2024_167

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	14	65	0	0	1

Les Maisons France Services sont des lieux dans lesquels les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, énergie...

Le territoire de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat est couvert essentiellement par trois Maisons France Services portées par :

- L'association Familles Rurales en relais d'Azerailles (*communes concernées en bleu sur la carte*)
- L'association Familles Rurales de Mont-Sur-Meurthe (*communes concernées en vert sur la carte*)
- La Ville de Lunéville (*communes concernées en rose sur la carte*)



La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, dans le cadre de sa compétence, souhaite soutenir et accompagner ces structures par le versement d'une subvention calculée sur la base d'une part fixe de 3 500 € et d'une part variable de 0,30 € par habitant (*population INSEE au 1^{er} janvier 2024*) pour les 3 années à venir soit 2024, 2025 et 2026.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'approuver les conventions de partenariat avec les associations Familles Rurales en relais d'Azerailles et Familles Rurales de Mont Sur Meurthe et la Ville de Lunéville ci annexées.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité (ne prend pas part au vote et sort de la salle : Mme DUPAYS Florence),

- Approuve les conventions de partenariat avec les associations Familles Rurales en relais d'Azerailles et Familles Rurales de Mont Sur Meurthe et la Ville de Lunéville ;
- Autorise le versement d'une subvention annuelle pour les années 2024, 2025, 2026 d'un montant de :
 - 7 452 € pour l'association Familles Rurales en relais d'Azerailles
 - 4 894 € pour l'association Familles Rurales en relais de Mont Sur Meurthe
 - 10 520 € pour la Ville de Lunéville

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président

Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.09.30 09:50:27 +0200
Ref:7286748-10927036-1-D
Signature numérique
le Président